

**Commune de MONTMEYRAN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**D170328-09**

L'an deux mille dix-sept, le 28 mars, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2017

**Présents** : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Eveline DAVIN, Séverine GERVY, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Claire LOROUE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

**Excusés** : Annabelle DUPRET (procuration à Elodie GRASSOT), Hervé HODCENT, Gaëtan KONIECZNY, Jocelyne MANDAROUX (procuration à Bernard BRUNET), Pierre LOUETTE (procuration à Alain TERRAIL)

**Secrétaire de séance** : Isabelle VATANT

**OBJET : Budget primitif 2017**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du 21 décembre 2016 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif

Considérant l'équilibre du budget primitif s'établit à 1 878 286 euros en fonctionnement et 1 332 535 euros en investissement,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte le budget primitif 2017 tel qu'il est annexé à la présente.

Vote

Conseillers présents ..... 15

Conseillers représentés ..... 3

Ayant voté pour ..... 18

Ayant voté contre ..... 0

S'étant abstenu ..... 0

**Pour extrait conforme**

Fait à MONTMEYRAN, le 29 mars 2017

Le Maire, Bernard BRUNET